



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0151-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

CIMENT GRIS

2 - Usage(s) prévus :

Préparation de béton, mortier, coulis et autres mélanges destinés à la construction et à la fabrication de produits de construction

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 1+

6(a) - Norme harmonisée :

EN 197-1 : 2011

Organisme(s) notifié(s) :

AENOR - Certification N°0099

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : 0099-CPR-0128

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Ciments courants (sous familles), constituants et composition	CEM I
Résistance à la compression (à court terme et courante)	52,5 R
Temps de prise	SATISFAIT A L'EXIGENCE
Résidus insolubles	SATISFAIT A L'EXIGENCE
Perte au feu	SATISFAIT A L'EXIGENCE
Stabilité :	
- Expansion	SATISFAIT A L'EXIGENCE
- Teneur en SO ₃	SATISFAIT A L'EXIGENCE
Teneur en chlorure	SATISFAIT A L'EXIGENCE
Émission de substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique